



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 septembre 2017  
Français  
Original : anglais

## Conseil des droits de l'homme

### Forum sur les questions relatives aux minorités

#### Dixième session

30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

## Ordre du jour provisoire annoté

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
2. L'éducation inclusive pour donner aux jeunes issus de minorités les moyens de réussir.
3. Participation des jeunes issus de minorités à la vie publique.
4. Les jeunes issus de minorités et les médias à l'ère du numérique : acceptation et perspectives.
5. Les jeunes issus de minorités, acteurs du changement pour la paix et la stabilité.
6. Conclusions.

### Annotations

#### 1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

##### *Lieu de la session*

Conformément aux résolutions 6/15 et 19/23 du Conseil des droits de l'homme, la dixième session du Forum sur les questions relatives aux minorités se tiendra les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2017 au Palais des Nations à Genève, salle XX.

Les participants au Forum seront saisis, pour examen et adoption, de l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document. L'annexe contient un programme de travail provisoire pour la session.

##### *Séance d'ouverture*

Le Président du Conseil des droits de l'homme ouvrira la session par une déclaration, qui sera suivie de celles du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, du Président du Forum sur les questions relatives aux minorités et de la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités.



### *Documents*

Les documents de la session pourront être consultés sur le site Web du Conseil des droits de l'homme ([www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Minority/Pages/Session10.aspx](http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Minority/Pages/Session10.aspx)). Ils seront également distribués sur support papier pendant la session.

### *Débats*

Au cours de la session, qui se déroulera sur deux jours, les participants seront invités à prendre part à quatre réunions-débats sur le thème « Jeunes issus de minorités : vers des sociétés diverses et sans exclusion ». Chaque réunion sera brièvement présentée par des experts et un animateur sera chargé d'orienter le débat de sorte qu'il aboutisse à la formulation de recommandations concrètes. Les participants seront encouragés à s'exprimer, à répondre aux questions de l'animateur et à formuler des propositions de recommandations à inclure dans le document final que la Rapporteuse spéciale présentera au Conseil des droits de l'homme à sa trente-septième session, en mars 2018.

## **2. L'éducation inclusive pour donner aux jeunes issus de minorités les moyens de réussir**

Les participants s'appuieront sur les recommandations formulées à la première session du Forum sur les questions relatives aux minorités concernant l'accès à un enseignement de qualité ouvert à tous (voir A/HRC/10/11/Add.1) et actualiseront ces recommandations ; ils débattront également de la difficulté qu'il y a à adapter les systèmes d'enseignement à des sociétés pluriethniques.

Ils examineront aussi les dispositions de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, et s'intéresseront en particulier au droit des personnes appartenant à des minorités d'apprendre leur langue maternelle ou de recevoir une instruction dans leur langue maternelle. Ils pourront mener une réflexion sur les avantages que présentent, à long terme, un enseignement supérieur sans discrimination et des cadres d'étude qui font une place à la diversité. Ils mettront en commun les bonnes pratiques concernant l'accès à un enseignement respectueux de l'identité des minorités et la promotion de la participation des jeunes appartenant à des minorités à la vie étudiante par la création de groupes, de clubs ou d'associations qui leur permettent de pratiquer leur religion, de jouir de leur culture ou de parler leur langue.

À la lumière de normes telles que les Recommandations de La Haye concernant les droits des minorités nationales à l'éducation, formulées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ou les Principes directeurs pour l'éducation interculturelle élaborés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, les participants seront encouragés à s'intéresser à la question de savoir de quelle manière différentes mesures et initiatives spécifiques telles que les programmes de communication, les bourses ciblées, les quotas et autres initiatives, notamment les aides financières et autres, peuvent contribuer à lutter contre l'exclusion, la sous-représentation ou l'abandon scolaire des jeunes appartenant à des minorités – en particulier des jeunes femmes – dans l'enseignement supérieur.

Enfin, les participants souhaiteront peut-être débattre de l'importance qu'il y a à enseigner les droits de l'homme aux enfants dès leur jeune âge, qu'ils appartiennent ou non à une minorité, pour mieux les sensibiliser aux droits des minorités et leur permettre de mieux comprendre ces droits. Ils jugeront peut-être utile d'étudier différentes manières d'encourager les personnes appartenant à des minorités à agir, dès leur jeune âge, pour défendre les droits de l'homme au sein ou au nom de leur communauté.

## **3. Participation des jeunes issus de minorités à la vie publique**

Les participants s'intéresseront à la responsabilité qui incombe aux États Membres, au regard de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, de garantir le droit des jeunes appartenant à des minorités de participer effectivement à la vie publique, notamment à la vie politique, civile, sociale, culturelle et économique. Ils examineront en quoi le fait d'encourager la participation des jeunes issus de minorités à la vie publique permet de renforcer la cohésion

et de normaliser plus largement la diversité dans la société. Une politique d'intégration efficace permet de donner à tous les membres d'une même société le sentiment d'appartenir à cette société et d'y jouer un rôle, quelle que soit leur origine linguistique, culturelle ou religieuse ; elle permet également de créer des sociétés respectueuses de ces aspects importants de l'identité de chacun.

Les participants auront l'occasion d'examiner le rôle des politiques et des programmes qui tiennent compte de l'identité des jeunes issus de minorités. Plus particulièrement, ils étudieront la question de savoir comment le fait de sensibiliser les jeunes à la diversité culturelle, religieuse et linguistique et de célébrer cette diversité permet d'encourager la communauté majoritaire à adopter une attitude positive à l'égard des minorités. Cela peut faciliter l'insertion sociale des jeunes issus de minorités et permettre à ceux-ci de s'épanouir à la hauteur de leur potentiel éducatif, créatif et professionnel au sein de la société dans son ensemble. Les participants s'intéresseront également à d'autres pratiques qui ont permis aux États de développer la capacité des jeunes issus de minorités à agir pour provoquer un changement positif dans l'attitude d'autres groupes de population à l'égard des minorités, tout en conservant leurs particularités culturelles, religieuses et linguistiques.

Les participants pourront insister sur le fait que les aspirations et les besoins particuliers des jeunes issus de minorités doivent être soigneusement pris en considération par les institutions nationales dans le cadre de l'élaboration de politiques en faveur des jeunes et des jeunes issus de minorités. Ils pourront débattre de questions touchant à l'élaboration des politiques en faveur des jeunes et d'autres politiques sectorielles concernant les jeunes issus de minorités, notamment de l'intérêt qu'il y a à recueillir des données ventilées notamment par origine culturelle ou ethnique, religion et principale langue parlée, et de l'importance de la participation des jeunes issus de minorités à toutes les phases de l'élaboration de ces politiques.

Sachant que les jeunes issus de minorités peuvent être doublement victimes de discrimination dans les processus de prise de décisions, les participants examineront les obstacles qui empêchent ces jeunes de participer de manière effective à la vie politique, sociale, économique et culturelle. Ils pourront citer des exemples d'initiatives ayant permis d'accroître la participation des jeunes issus de minorités à différentes activités publiques, notamment la création de parlements de jeunes et d'instances consultatives municipales pour les jeunes, le regroupement de jeunes issus de minorités au sein d'organisations de la société civile ou encore la création ou le financement d'activités récréatives spécialement conçues pour les jeunes appartenant à des minorités ou visant à tenir pleinement compte de l'identité des minorités.

#### **4. Les jeunes issus de minorités et les médias à l'ère du numérique : acceptation et perspectives**

Les participants se pencheront sur la question de savoir comment veiller à ce que les jeunes issus de minorité, en particulier les jeunes femmes, jouissent de l'égalité d'accès à Internet et à d'autres modes de communication numérique pour pouvoir exercer et défendre leurs droits.

Ils seront encouragés à réfléchir aux façons dont diverses institutions nationales et internationales peuvent se servir de l'espace numérique pour contredire les discours dominants diffusés par les médias classiques et donner une nouvelle voix aux jeunes issus de minorités dans le paysage médiatique.

Les participants seront invités à examiner la manière dont on se sert ou dont on pourrait se servir des médias numériques pour : diffuser efficacement des informations sur les droits des minorités et les questions relatives à ces dernières ; sensibiliser à la diversité et faire en sorte que celle-ci soit mieux acceptée au sein de la société ; demander à connaître les vues et les préoccupations des jeunes issus de minorités, et analyser ces vues et préoccupations, tout en respectant le droit des intéressés au respect de leur vie privée. Les participants pourront examiner des exemples de médias qui ont été lancés ou sont gérés par des jeunes issus de minorités, en particulier dans l'espace numérique ou sur les réseaux

sociaux, et servent de forums de sensibilisation et de militantisme (par exemple, des chaînes YouTube ou des sites Web s'intéressant à des questions propres aux minorités).

## 5. Les jeunes issus de minorités, acteurs du changement pour la paix et la stabilité

À la lumière de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité et eu égard à la Déclaration des jeunes sur la jeunesse, la paix et la sécurité adoptée à Amman, les participants débattront de la nécessité d'assurer à tous les niveaux une véritable participation des jeunes issus de minorités – y compris des jeunes femmes – à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la lutte contre la violence et l'extrémisme violent.

Les participants pourront se pencher sur l'importance de la mise en œuvre de mesures d'insertion et de promotion de l'égalité en faveur des jeunes issus de minorités, mesures qui permettent de désamorcer des situations d'hostilité ou d'incompréhension au sein des sociétés et de prévenir activement la violence intercommunautaire ou les conflits armés. Ils examineront comment l'emploi des jeunes et les actions militantes menées par ceux-ci contribuent à soutenir le développement de sociétés durables, démocratiques et diverses. Ils pourront s'intéresser au rôle créatif et concret que jouent les jeunes issus de minorités lorsque, dans le cadre d'initiatives religieuses de consolidation de la paix, ils dialoguent, renforcent les liens, et encouragent la réconciliation et le pardon, en mettant en avant les points communs entre les groupes de population tout en respectant les différences.

Eu égard aux Principes directeurs relatifs à la participation des jeunes à la consolidation de la paix, adoptés par le Groupe de travail interorganisations sur la jeunesse et la consolidation de la paix, les participants seront invités à examiner la valeur de la diversité et des expériences des jeunes issus de minorités dans le domaine de la consolidation de la paix, et à réfléchir à l'intérêt qu'il y a à veiller à ce que les jeunes issus de minorités adhèrent au processus de consolidation de la paix et jouent un rôle de premier plan dans ce processus. Ils examineront la contribution précieuse qu'apportent les jeunes hommes et femmes issus de minorités en tant qu'acteurs de l'innovation et du changement, contribution qui devrait être activement encouragée et recherchée et devrait être considérée comme partie intégrante des efforts faits pour édifier des communautés pacifiques et soutenir une gouvernance et une transition démocratiques qui respectent la diversité culturelle, religieuse et linguistique d'un État et en reconnaissent la richesse.

Les participants pourront juger utile d'examiner les avantages qu'il peut y avoir notamment à : encourager les groupes multiculturels de jeunes et les activités multiculturelles menées par des jeunes ; favoriser le dialogue interethnique entre les jeunes issus de minorités et les jeunes des communautés majoritaires ; faire preuve de respect, dans le cadre de toute interaction avec des jeunes, envers leur héritage culturel, religieux et linguistique ; soutenir le rôle prépondérant que jouent les minorités au sein d'une société civile pluriethnique, démocratique et diversifiée.

Les participants souhaiteront peut-être aussi débattre de la manière dont le respect des droits des minorités peut contribuer à prévenir les conflits et à lutter contre l'extrémisme violent, y compris chez les jeunes. Ils seront invités à s'interroger sur la façon de motiver les jeunes pour les inciter à endosser un rôle plus actif au sein de leurs collectivités et à promouvoir les droits des minorités et les politiques de lutte contre la discrimination et de cohésion sociale.

## 6. Conclusions

Les participants s'appuieront sur les résultats de ces deux journées de débat pour s'interroger sur ce dont ont besoin les jeunes issus de minorités pour pouvoir exercer pleinement leur droit d'employer leur langue, de pratiquer leur religion et de jouir de leur culture, sans discrimination, et sur la manière dont ces jeunes peuvent contribuer de façon constructive au changement en vue de bâtir des sociétés pacifiques, stables et plus tolérantes. Ils formuleront et affineront une série de recommandations à l'intention des États, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et de la société civile ; ces recommandations, qui se rapporteront à chaque point du présent

ordre du jour, auront trait à la promotion et à la réalisation des droits des minorités chez et par les jeunes issus de minorités.

Le Président du Forum et la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités présenteront leurs conclusions et avanceront notamment des propositions quant à la suite à donner aux travaux du Forum.

## Annexe

### Programme de travail

| <i>Date et heure</i>                         | <i>Point de l'ordre du jour</i>                                                                   | <i>Programme</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeudi 30 novembre 2017</b>                |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 10 heures-13 heures                          | 1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail                                         | <p>Ouverture du Forum sur les questions relatives aux minorités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de bienvenue et déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme</li> <li>• Observations du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme</li> <li>• Observations du Président du Forum</li> <li>• Observations de la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités</li> </ul> |
| 15 heures-18 heures                          | 2. L'éducation inclusive pour donner aux jeunes issus de minorités les moyens de réussir          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                              | 3. Participation des jeunes issus de minorités à la vie publique                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017</b> |                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 10 heures-13 heures                          | 4. Les jeunes issus de minorités et les médias à l'ère du numérique : acceptation et perspectives |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 15 heures-18 heures                          | 5. Les jeunes issus de minorités, acteurs du changement pour la paix et la stabilité              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                              | 6. Conclusions                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |